

EXERCICE DES DROITS DES CANDIDATS.

Un candidat à l'embauche peut demander à avoir accès à ses données afin de pouvoir éventuellement les faire rectifier, limiter ou en demander la suppression. Vous pouvez supprimer un candidat qui en ferait la demande à partir de sa fiche candidat (bouton "supprimer").

CONSERVATION DES DONNÉES DES CANDIDATS :

Il est rappelé que de nombreuses informations ne doivent pas être collectées, ou saisies/téléchargées dans l'outil. Ex : numéro de sécurité sociale, extrait de casier judiciaire, entourage familiale etc. Le recueil de références auprès de l'environnement professionnel du candidat (supérieurs hiérarchiques, collègues, maîtres de stages, clients, fournisseurs...) est permis dès lors que le candidat en a été préalablement informé.

Concernant la durée de conservation des données en général, il est indiqué par l'article 6.5° de la LIL et l'article 5e du RGPD que les données à caractère personnel ne peuvent être conservées que « pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées et traitées ». Concernant plus particulièrement les données des candidats à l'embauche, la CNIL s'est prononcée sur ce qu'elle entendait par « durée nécessaire ». Ainsi, la CNIL recommande que la durée de conservation des informations (sur support informatique et papier) n'excède pas 2 ans après le « dernier contact » avec la personne concernée.

HÉBERGEMENT

Vos données sont hébergées en France Claranet en France.

Claranet is ISO / IEC 27001 certified, the only auditable international standard for information security management systems. The internationally recognized standard provides assurance that Claranet maintains the highest levels of security for the IT assets of its customers.